

Ouagadougou, le 04 MAI 2022

N° 22-00192 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement sur mesures nouvelles spéciales de quarante-deux (42) Ingénieurs des Travaux en Informatique option : Génie Logiciel, session 2021, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

**ADMIS**

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	N° CNIB	RÉCÉPISSÉ	DATE_NAISS
1°	KAPIOKO SAÏDOU	B8067298	2119_1116_3679_7830	31/12/99

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

**DÉFAILLANT**

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	N° CNIB	RÉCÉPISSÉ	DATE_NAISS
9°	DAH DÉTOUO AUGUSTE STANISLAS	B6491146	2610_2650_5401_1849	23/07/95

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques (MTDPCE), dans le plus bref délai.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général

  
**Hamidou SAWADOGO**  
Chevalier de l'Ordre National

